

Retraite
Investissements
Assurance

Solutions de protection

Tout sur

*l'assurance
maladies graves*

Protecta

de la Standard Life

À bientôt.

www.standardlife.ca



Bonjour.

Personne n'aime y penser, mais la maladie peut frapper à tout moment, sans discrimination.

Quoi de mieux pour favoriser la guérison complète que d'être en compagnie de ceux qu'on aime et d'avoir pour seul souci celui de prendre soin de sa santé?

Mais si vous souffrez d'un cancer ou d'une maladie cardiaque, que vous ne pouvez travailler et que les factures s'empilent, il n'est pas toujours facile de trouver la tranquillité d'esprit.

Comment pouvons-nous vous aider?

Avec l'assurance maladies graves *Protecta*, si vous recevez un diagnostic d'une des maladies couvertes par votre police et que vous survivez pendant au moins 30 jours, vous recevrez la prestation forfaitaire que vous avez souscrite. Ce montant pourrait servir à combler les besoins suivants :

- paiement de médicaments ou de traitements non couverts par le régime public
- soins à domicile, soin des enfants et entretien ménager
- modifications du domicile ou emménagement dans un lieu adapté
- remboursement de l'hypothèque et d'autres dettes
- remplacement du revenu
- toute autre dépense de votre choix

Des risques bien réels

- Entre 40 000 et 50 000 nouveaux cas d'accident vasculaire cérébral (AVC) sont rapportés au Canada chaque année.
- 81 % des Canadiens hospitalisés à la suite d'un AVC survivent plus de 30 jours à l'accident.
- Au Canada, on estime à 149 000 le nombre de cas de cancer diagnostiqués en 2005.
- 40 % des victimes d'une crise cardiaque sont âgées de moins de 65 ans.
- La majorité des patients atteints d'un cancer ont de fortes chances de survivre plus de 5 ans à partir de la date du diagnostic.

Sources : Société canadienne du cancer et Fondation des maladies du cœur du Canada.

Choisissez la protection qui vous convient le mieux.

Si vous avez entre 18 et 65 ans, vous pouvez souscrire une assurance maladies graves. La Standard Life vous offre une protection contre 4 maladies ou une protection enrichie qui couvre 24 maladies. Une couverture pour enfants couvrant 13 maladies infantiles, *Protecta* enfant, est aussi disponible dès que vos bouts de chou atteignent l'âge de 30 jours.

Maladies couvertes pour les adultes :

Accident vasculaire cérébral
Cancer
Crise cardiaque
Pontage coronarien

Protecta enrichie couvre aussi :

Anémie aplastique
Brûlures
Cécité
Chirurgie de l'aorte
Coma
Infection au VIH contractée au travail
Insuffisance rénale
Maladie d'Alzheimer
Maladie du motoneurone
Maladie de Parkinson
Méningite bactérienne
Paralysie
Perte d'autonomie
Perte de membres
Perte de la parole
Remplacement des valves du cœur
Sclérose en plaques
Surdité
Tumeur cérébrale bénigne
Transplantation d'un organe vital ou insuffisance d'un organe vital sur liste d'attente

Garanties complémentaires et avenants

Protecta enrichie inclut aussi une garantie partielle qui couvre trois maladies : cancer de la prostate au stade A (T1a ou T1b), carcinome canalaire in-situ du sein (un type de cancer du sein) et mélanome malin au stade 1A. Un montant correspondant à 10 % du capital assuré jusqu'à concurrence de 50 000 \$ est versé en cas de règlement pour l'une de ces trois maladies et est payable une fois seulement par assuré. La police demeure par la suite en vigueur et le capital assuré n'est pas réduit.

Avec l'option de retour des primes au décès, si vous ne développez pas de maladie couverte pendant la durée de votre protection, toutes les primes versées (jusqu'à concurrence du capital assuré) seront remboursées à vos bénéficiaires à votre décès. Si vous souscrivez une option de retour des primes en cas de rachat, une partie des primes versées pourra vous être remboursée.

D'autres garanties complémentaires vous sont offertes avec *Protecta*, dont l'exonération de primes en cas d'invalidité du titulaire de police.

Grâce aux progrès de la médecine, vous auriez de fortes chances de recouvrer la santé et de retrouver une vie normale à la suite d'un diagnostic de maladie grave. Votre situation financière risque toutefois de prendre plus de temps à s'en remettre...

Les meilleurs soins, ça compte!

Votre santé est sans contredit l'une des choses les plus importantes de votre vie. Si vous receviez un diagnostic d'une maladie grave, vous voudriez obtenir le meilleur soutien et les meilleurs soins possibles. En plus de la prestation forfaitaire dont vous pourriez vous prévaloir, *Protecta* vous donne accès gratuitement aux services de Best Doctors® et de Sigma Assistel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Best Doctors

InterConsultation™

(Conseils médicaux et plan de traitement)

- réponses rapides à vos questions d'ordre médical
- révision de votre dossier médical pour confirmer votre diagnostic
- collaboration entre votre médecin et des experts de partout dans le monde pour déterminer le meilleur plan de traitement

FindBestDoc™

(Identification du bon fournisseur de soins)

- base de données contenant les noms de 50 000 médecins du Canada et d'ailleurs dans le monde reconnus par leurs pairs comme les meilleurs dans leur domaine
- assistance et orientation pour avoir accès aux meilleurs médecins du monde

FindBestCare®

(Gestion des soins)

- suivi de l'évolution de vos traitements
- identification des centres d'excellence aux États-Unis et partout dans le monde et accès à ces établissements
- coordination pour les réservations et l'hébergement si vous décidez de vous faire soigner à l'étranger

Sigma Assistel

Assistance santé

- accès à des professionnels qui répondent à vos questions sur la santé, la nutrition, le mode de vie, tant avant qu'après un diagnostic de maladie grave

Assistance convalescence

- renseignements sur les ressources disponibles près de chez vous en matière de soins à domicile, d'aide ménagère, etc.
- aide visant à assurer la coordination des soins à domicile et des déplacements vers un centre de traitement après le diagnostic

Assistance habitation

- accès à des fournisseurs privilégiés pour composer avec l'entretien de votre propriété, les travaux d'adaptation, etc.

Assistance juridique

(lundi au vendredi, de 9 h à 20 h, samedi, de 9 h à 17 h)

- information juridique générale sur des sujets comme l'immobilier, les successions, la consommation, etc.

Assistance psychologique

- accès à des professionnels de la santé mentale spécialisés en relation d'aide
- conseils pour composer avec la maladie et avec la réaction de vos proches

En tout temps à partir de l'établissement de la police

Best Doctors <ul style="list-style-type: none">• InterConsultation™• FindBestDoc™• FindBestCare®		Sigma Assistel <ul style="list-style-type: none">• Assistance santé• Assistance habitation• Assistance juridique• Assistance convalescence (renseignements)	
Garantie partielle		Prestation forfaitaire	
Best Doctors <ul style="list-style-type: none">• InterConsultation™• FindBestDoc™• FindBestCare®	Sigma Assistel <ul style="list-style-type: none">• Assistance psychologique (4 heures de consultation)	Best Doctors <ul style="list-style-type: none">• InterConsultation™• FindBestDoc™• FindBestCare®	Sigma Assistel <ul style="list-style-type: none">• Assistance psychologique (4 heures de consultation)• Assistance convalescence (coordination)

Best Doctors et Sigma Assistel constituent des services additionnels fournis par des tierces parties et peuvent être modifiés ou retirés.